

# ACTIVITES DE PLEINE NATURE

## Course d'Orientation

### Article 1 : Principe général

L'Ugsel organise chaque printemps un championnat national de Course d'Orientation.

### Article 2 : Catégories

Les garçons et les filles licenciés à l'Ugsel et qualifiés par leur commission sportive territoriale sont regroupés

- dans 6 catégories pour la course individuelle :
  - o Benjamins F– Minimes F – Cadettes+Juniors F
  - o Benjamins G– Minimes G – Cadets+Juniors G
- Dans 3 catégories pour la compétition par équipe de 3 d'une même association sportive :
  - o Benjamins – Minimes – Cadets+Juniors

Un(e) cadet(te) 1<sup>ère</sup> année scolarisé(e) dans une structure collège, sans lycée à suivre, pourra courir en équipe avec l'équipe minime de la même AS. Il est aussi possible de surclasser un seul élève de 2<sup>e</sup> année dans la catégorie immédiatement supérieure. Exemple, un benjamin 2<sup>e</sup> année en équipe minime de la même AS.

### Article 3 : Le championnat

Il est organisé un championnat individuel dans chacune des 6 catégories, et une compétition par équipe de 3 élèves de la même AS dans les 3 catégories.

1<sup>er</sup> jour : compétition par équipe sous la forme d'une course au score

2<sup>e</sup> jour : compétition individuelle type « moyenne distance » des épreuves de la FFCO

### Article 4 : Compétition par équipes d'établissement

4.1- Dans chaque catégorie, une équipe se compose de 3 élèves de la même association sportive, du même sexe ou mixte.

4.2-Déroulement :

4.2.1 Avant le début de la course au score, le matin du 1<sup>er</sup> jour, les participants pourront se familiariser avec les particularités topographiques locales dans une zone d'échauffement restreinte.

4.2.2 Temps de course : **Les équipes composées d'1, de 2 ou de 3 filles disposeront de 60 min de course.** Les équipes composées de **3 garçons** disposeront de 54 min de course. La réduction du temps sera possible en fonction de la surface cartographiée et annoncée au cours de la réunion technique de la veille.

4.2.3 Chaque carte fournie aux concurrents comporte 30 à 40 postes que les 3 membres de l'équipe doivent se répartir en 6 min, avant leur heure de départ programmée. La stratégie de course élaborée durant ce laps de temps doit permettre aux 3 concurrents de partir, chacun de leur côté, pendant les 30 premières 30 min. Au bout de 30 min maximum, ils doivent se retrouver et bipper au niveau de la balise de rassemblement pour enchaîner sur la 2<sup>e</sup> partie de course, durant laquelle ils devront bipper ensemble, **dans un délai de 15 secondes maximum**, le maximum de postes restants. En cas de dépassement de temps, toute minute entamée entraîne une pénalité de 1point au rassemblement et à l'arrivée. Chaque orienteur devra valider 3 balises au minimum pendant les 30 minutes initiales.

#### 4.3- Attribution des points :

Les 10 balises nécessitant une approche simplifiée rapportent 1 point, les 10 de difficulté moyenne rapportent 2 points et les 10 balises demandant d'effectuer des choix d'itinéraires plus complexes ou plus longs rapportent 3 points.

L'équipe ayant validée le maximum de points, après avoir retranché les pénalités de dépassement de temps ou de balises manquantes, sera déclarée championne nationale dans les 3 catégories.

En cas d'égalité de points, les équipes seront départagées par leur temps de course pris sur le bip du 3<sup>e</sup> concurrent(e) à l'arrivée.

#### 4.4- Course open :

Tous les élèves qualifiés pour l'épreuve individuelle, n'appartenant pas à une équipe de leur AS, peuvent participer à la course au score en catégorie open (de leur catégorie d'âge), mais ne peuvent pas alors prétendre au titre national.

## Article 5 : Compétition individuelle

5.1 La carte retenue par le comité organisateur doit être vérifiée et réactualisée dans les mois précédents la compétition. Elle doit aussi et surtout être gelée pour l'année scolaire en cours. Elle doit comporter une légende spécifique à la région, les définitions des postes qui, par ailleurs, seront imprimées en feuille volante au format adapté aux portes définitions ,pour ne pas perturber le POP (plier-orienter-pouce) des orienteurs. Cette carte, aux normes IOF, ne doit pas dépasser une échelle de 1/7500<sup>e</sup> (1/5000<sup>e</sup> en benjamins).

#### 5.2 Déroulement de l'épreuve individuelle :

Dans les 6 catégories, les départs seront donnés toutes les 2 minutes et l'ordre des départs est tiré au sort par le comité organisateur, en alternant les différents territoires. Le traitement des résultats se fera par la GEC (gestion électronique de course). **Les boîtiers départ seront placés dès la sortie des 6 couloirs de départ à l'annonce du temps 0.**

Cette course de type « moyenne distance » en fédéral, prend en compte 3 considérations techniques :

	TEMPS DE COURSE PREVU POUR LE 1ER	NOMBRE DE BALISES SOUHAITEES	KILOMETRAGE MAX A VOL D'OISEAU (DENIVELEE INCLUSE)
BENJAMIN(E)S	30	10 à 12	3km
MINIMES + CADETTES ET JUNIORS F	40	12 à 15	4km
CADETS ET JUNIORS G	50	14 à 18	5km

Le traçage devra alterner des interpostes courts et longs, pouvant inclure des postes redoublés (papillon).

Une balise spectacle (au minimum) sera positionnée au 2/3 du parcours, pour permettre aux accompagnateurs de voir en course les concurrents de chaque catégorie.

### 5.3 Classements :

Cette compétition individuelle permettra de décerner 2 titres nationaux par catégorie :

- Un classement élite pour les élèves étant ou ayant été licenciés FFCO au cours des 3 dernières années
- Un classement promotionnel pour tous les autres concurrents

Le titre est attribué à l'orienteur qui a validé toutes les balises de son circuit dans le meilleur temps.

Les élèves, ayant un ou des postes manquants (PM GEC), seront classés après le dernier concurrent ayant validé tous ses postes, en fonction du nombre de PM et de leur temps.

#### Article 6 : La 3<sup>e</sup> épreuve individuelle de l'apm du 1<sup>er</sup> jour

Cette troisième course, de courte durée, est à l'initiative du comité organisateur et ne pourra donc pas décerner de titre national. Les formats de course possibles seront :

- L'orient-show (micro orientation) en parc fermé ou dans une cour de collège.
- Le sprint urbain sécurisé ou sur site historique et culturel.
- Une orientation culturelle avec énigmes ou questions adaptées.

Les élèves qualifiés au national seront libres d'y participer.

#### Article 7 : La tenue sportive

Tous les orienteurs devront porter leur maillot d'AS d'établissement et devront le conserver en cas de podiums officiels. Les jambes seront couvertes pour affronter la végétation basse et les tiques éventuels. Chaque orienteur devra avoir une montre sur lui. Les objets connectés (téléphone portable, montre GPS ...) ne sont pas autorisés en course.

#### Article 8 : Les qualifications et les quotas supplémentaires

Elles sont effectuées par les commissions sportives territoriales, qui disposent d'un contingent de :

- 6 équipes dont 2 équipes benjamins, 2 équipes minimes, 2 équipes cadets-juniors, soit un total de 18 élèves.
- 6 places individuelles pour les champions territoriaux. Si l'un d'entre eux fait partie d'une équipe, on repêche le second et ainsi de suite.

Les quotas supplémentaires attribués par l'Ugsl Nationale font référence aux résultats de l'année N-1.

RESULTATS DE LA COMPETITION PAR EQUIPE N-1	
1ERE PLACE DANS CHAQUE CATEGORIE	3 QUOTAS SUP POUR LE TERRITOIRE
2E	2 QUOTAS SUP POUR LE TERRITOIRE
3E	1 QUOTA SUP POUR LE TERRITOIRE

RESULTATS DE LA COMPETITION INDIVIDUELLE N-1
Chaque place sur un podium promotionnel, dans les 6 catégories, apporte un quota supplémentaire au territoire